

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 NOVEMBRE 2020

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, FOUILLAND Franck, VILLENEUVE Marlène, DECHAVANNE Carole, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANCOIS Yannick, DONNARS Jean.

Absents : Dominique ALLOIN

Secrétaire de séance : Chantal DESMOUSSEAUX

Date de convocation : 10/11/2020

M. le Maire présente Mme Vaginay, vice-présidente Politique Eau et Assainissement à Charlieu-Belmont Communauté et M. Matray, responsable du service Préservation des milieux naturels, qui font l'honneur d'intervenir en début de réunion du Conseil municipal, afin d'apporter des éléments de réflexion concernant le plan d'épandage dans le périmètre de Jarnosse du projet d'une unité de méthanisation de boues de la station d'épuration et de biodéchets sur Roanne.

Plan d'épandage dans le périmètre de Jarnosse du projet d'une unité de méthanisation de boues de la station d'épuration et de biodéchets sur Roanne

M. le Maire rappelle la délibération prise par le Conseil lors de la précédente réunion, allant dans le sens d'un échange de bons procédés. Mme Vaginay explique que Charlieu Belmont Communauté a la compétence boues : la commune de Jarnosse ne peut donc pas se tourner vers l'agglomération Roannaise pour ce faire. M. le Maire fait lecture de la délibération proposée par la Communauté de Communes : elle alerte sur les besoins de Charlieu Belmont Communauté, elle regrette le manque de concertation pour réaliser le plan d'épandage, espère des discussions pour que les plans d'épandage ne s'entrechoquent pas, et s'oppose au plan d'épandage en l'état.

Le Conseil municipal profite de la présence des intervenants pour les questionner sur le SPANC. M. Matray explique les procédures, la redevance de 180 € due par les propriétaires lors du passage du SPANC pour vérification (tous les 10 ans), les étapes de travail nécessaires avant le transfert de compétences eau et assainissement des communes à la communauté de communes au 01/01/2026, et l'accompagnement de Charlieu Belmont Communauté pour aider la Commune à atteindre ses objectifs. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'annuler et remplacer la précédente délibération pour adopter celle conseillée par Charlieu Belmont Communauté.

Jarnosse Expansion

M. le Maire présente au Conseil l'association loi 1901 Jarnosse Expansion. Elle a été créée pour aider les entrepreneurs de Jarnosse, en leur octroyant un prêt à taux zéro pour acheter du matériel. Ce matériel sert de garantie. Le bureau de l'association est obsolète. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide de renouveler le bureau de cette association, de laisser 2 ans d'existence à cette association pour juger de sa pertinence, de faire connaître cette aide.

Travaux de rénovation des toilettes publiques place du Commerce

M. le Maire présente les 4 devis reçus pour rénover les toilettes publiques. Une demande de subvention Solidarités sera faite auprès du département. M. le Maire évoque le délai de versement d'une subvention, jusqu'à 2 ans parfois après la réalisation des travaux.

Loyer du Commerce dans le contexte sanitaire

M. le Maire rappelle la situation vécue actuellement par les gérants du Commerce. Après avoir délibéré, le Conseil décide de soutenir le Commerce de Jarnosse et de prolonger l'exonération du loyer du local commercial de 6 mois supplémentaires, jusqu'au 30/04/2021.

Questions diverses

Le Conseil valide le devis de bacs de fleurs et du bac fontaine proposé à l'issue du travail de la Commission des Fleurs.

H. Alix fait état du problème d'isolation du bâtiment du Commerce. Les menuiseries ayant plus de 20 ans, les joints ne peuvent pas être changés. Pour élément de réflexion, un devis a été demandé pour le changement de toutes les menuiseries du bâtiment.

Dans le contexte sanitaire actuel, la Commission Actions Sociales a remplacé le repas offert habituellement par un panier d'épicerie et confiseries offert aux personnes de plus de 70 ans. Les paniers seront livrés le 27/11 et distribués en mairie le 28/11 de 10h à 12h30.

H. Alix partage les réflexions sur les ordures ménagères, les déchèteries, le tri sélectif faites lors de la réunion de la Commission Déchets ménagers de Charlieu Belmont Communauté. La Communauté de communes changera probablement certains des conteneurs de tri actuels et prévoit l'achat d'une cinquantaine d'abri bacs.

Le détecteur de mouvement vers l'école devra être réglé différemment. A. Bory fait le bilan du Conseil d'école qui s'est tenu le 6 novembre. M. Villeneuve rappelle la vente de chocolats, pâtes à tartiner... organisé par le Sou des Ecoles pour financer les projets des enfants de l'Ecole l'Arc-En-Ciel. L'information sera diffusée sur le site de la Commune.

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 15/12/2020 à 20h

Après approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2020, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.